

en fraternités, auxquels il est juste d'ajouter un très grand nombre de Tertiaires isolés. Il n'y a guère de paroisse des diocèses de la Province de Québec où il n'y ait des Tertiaires isolés parfois nombreux.

2° *Qualité.* Mais ce qui importe plus que le nombre c'est la qualité. Que dire donc de la qualité de ce grand nombre de tertiaires? Je dois être court. Je citerai seulement les déclarations de quelques Directeurs de Fraternités :

« Il est incontestable que nos meilleurs paroissiens ce sont nos Tertiaires et je ne doute pas que par leurs prières et leur esprit de pénitence ils n'attirent sur notre population les bénédictions du ciel : ils sont aussi une source d'édification par leur bon exemple et leur vie sincèrement chrétienne. La paroisse peut toujours compter sur eux quand il s'agit de promouvoir ou de seconder une bonne œuvre. » Ces lignes sont du R. P. A. Baron, O. M. I. paroisse Saint-Joseph, Lowell.

« En général nos tertiaires (il y en a 700) sont ferventes, communient fréquemment et s'appliquent à observer la règle franciscaine. L'influence du Tiers-Ordre dans la paroisse est très grande. C'est grâce à lui qu'il y a un nombre plus considérable de communions quotidiennes et fréquentes. C'est le moyen le plus pratique d'éloigner les jeunes personnes de la danse, des spectacles dangereux et des théâtres. En général, c'est une bonne note d'être reconnue comme Tertiaire et cela sert souvent de terme de comparaison pour exprimer la qualité morale d'une personne. J'ai été le Directeur de la Fraternité pendant 9 ans. Aucune société n'a fait plus pour les œuvres paroissiales que les tertiaires pendant le temps que j'en ai eu la direction. Quel zèle! quel dévouement! quel esprit de sacrifice! » Telle est la déclaration du Rév. Monsieur l'abbé O. Valois, Directeur de la Fraternité de la paroisse N.-D. de Lourdes à Fall-River.

« Généralement dans le Guardianat (surtout au diocèse de Québec) les Tertiaires sont bons, ils observent bien leur Règle, ils sont ce qu'on peut appeler de vrais chrétiens, et on a vite fait de constater qu'une fraternité du Tiers-Ordre constitue dans une paroisse un excellent noyau de chrétiens ou de chrétiennes qui donnent le bon exemple et qui réagissent contre des abus nombreux : intempérance, fréquentations, soirées, etc... (R. P. Maximin, Gardien de Québec).

U
« C
qui
procl
Ce
abus
reuse
On
se dis
simpl
les vi
consi
3° C
et leu
peut
d'un p
surtout
diffusi
ou dif
Les
des p
cloître
expliq
quand
bon ne
D'au
une au
celles
Enfant
il faut
sa règle
ment
ment d
4° C
biblioth
avouer
citées,
tantes